

# Mesures diverses

Pour la rentrée scolaire 2020, la dotation en emplois du 1<sup>er</sup> degré, affectés au département du Haut-Rhin, s'établit à + 8 emplois, pour un total de **3799,18 ETP**. Les effectifs attendus pour la rentrée 2020 sont en **baisse de 472 élèves**.

- **100% de réussite à l'École primaire**

Le dédoublement des classes de CP et des classes de CE1 dans les écoles élémentaires et primaires relevant de l'Education prioritaire (REP et REP+), est achevé depuis la rentrée 2019.

Pour la rentrée 2020, la DSDEN a pu prendre en compte dans son étude la situation particulière de l'école maternelle Porte du Miroir et de l'école élémentaire KLEBER à Mulhouse. Les classes de CP et CE1 de l'école KLEBER seront dédoublées.

- Ouverture de 4 classes « CP dédoublés »,
- Ouverture de 4 classes « CE1 dédoublés ».

En dépit d'une légère baisse des effectifs en CP et en CE 1, les moyens de remplacement ouverts antérieurement ont pu toutefois être maintenus dans les écoles élémentaires et primaires REP+ pour la rentrée 2020.

A l'ouverture de la nouvelle école primaire « Illberg » de Mulhouse (projet innovant à la rentrée 2019), 4 postes ont été créés (1 en maternelle et 3 en élémentaire).

Pour la rentrée 2020, il est attendu 170 élèves (70 élèves de plus que la prévision du directeur) et 3 moyens supplémentaires sont octroyés dont 2 en maternelle et 1 en élémentaire.

- **Limiter à 24 élèves par classe, à partir de la rentrée 2020, les effectifs des classes de grande section, CP et CE1**

La ventilation des moyens permet d'avancer progressivement vers cet objectif. En 2020, le nombre de classe à moins de 24 élèves augmente.

- **Le dédoublement des classes « grande section » en éducation prioritaire**

Les dédoublements de GS en éducation prioritaire et la diminution des effectifs en GS, avec le maximum de classes à 24 élèves seront mis en œuvre progressivement, comme prévu, en veillant à bien à l'échange avec les élus locaux, notamment sur les questions de locaux scolaires et de postes d'ATSEM.

- Accueillir des élèves supplémentaires, avec l'abaissement de l'âge de la scolarité obligatoire à trois ans

A ce jour, il est constaté un écart de + 222 élèves par rapport à la prévision ministérielle. La préparation de la rentrée 2020 permettra quoi qu'il en soit d'accueillir 100% des enfants de 3 ans conformément à l'article 11 de la loi « Pour une école de la confiance ».

- L'école inclusive : accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers

La scolarisation de tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit garanti par la loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

La mise en œuvre de cette loi nécessite encore des ajustements pour renforcer les dispositifs :

- Ouverture de 7 postes dont :
  - 5 ULIS-école
  - 1 poste *Unité d'enseignement Autisme*
  - 1 poste *enseignant référent*

- Politique de formation

Le soutien à la certification conduit à augmenter de manière importante le nombre de PEMF à la rentrée 2020 ; afin de leur permettre d'exercer pleinement leur mission de formateur notamment pour l'accompagnement des stagiaires, 2 ETP sont prévus pour les modulations des services des maîtres formateurs.

## RESTRUCTURATION DU RESEAU DES ECOLES

### PROJETS DE REGROUPEMENTS ET/OU FUSIONS DE DIRECTIONS D'ECOLES (à l'étude) :

#### Circonscription d'Altkirch :

- Projet de regroupement concentré à la **rentrée 2022** entre les écoles du RPI Oltingue/Biederthal/Wolschwiller 0681406J, le RPI Fislis/Bettlach/Linsdorf 0680462H avec l'adhésion des communes de Kiffis, Lutter et de Raedersdorf.
- Projet de regroupement concentré entre le RPI Emlingen/Heiwiller/Obermorschwiller/Schwoben (école maternelle intercommunale 0681559A de Emlingen et l'école élémentaire intercommunale 0680451W d'Obermorschwiller) et les communes de Tagsdorf (école élémentaire 0680751X) et de Wittersdorf (école primaire 0681247L) à la **rentrée 2021**.
- Projet de regroupement concentré pour le regroupement pédagogique intercommunal dispersé entre les communes de Ferrette, Winkel, Ligsdorf, Bendorf, Lucelle et adhésion de la commune de Sondersdorf à la **rentrée 2021**.

- Projet de regroupement concentré à la **rentrée 2021** entre les écoles du RPI Durmenach/Bouxwiller/Roppentzwiller/Werentzhouse 0680393H.
- Projet de RPI entre les communes de Hirsingue (école primaire « L'Envol du Petit Prince » 0681803R) et de Heimersdorf (école primaire 0681337J).
- Projet d'adhésion de la commune de Durlinsdorf (école primaire 0681451H) au RPI Courtavon/Levoncourt/Liebsdorf/Oberlarg (école primaire 0680450V).

#### Circonscription d'Andolsheim :

- Projet de fusion de direction entre l'école maternelle (0681065N) et l'école élémentaire (0681221H) de Sundhoffen. Direction 6 classes en élémentaire.
- ~~Projet d'extension du RPI Namsheim/Geiswasser avec la commune de Balgau et projet de fusion de direction entre l'école primaire "Les Muguets" de Balgau (0680521X) avec les écoles primaire (0680547A) et élémentaire (0680530G) du RPI Namsheim/Geiswasser.~~

#### Circonscription de Colmar :

- Projet de fusion de direction entre l'école maternelle « Louis Pasteur » (0681076A) et l'école élémentaire « Louis Pasteur » (0680189L) de Colmar pour la rentrée 2020. Décharge complète pour accompagner la fusion (13 classes) en élémentaire (si fusion, incidence décharge de direction +0,42).

#### Circonscription d'Illfurth :

- Projet d'élargissement du RPI Hagenbach/Gommersdorf avec le RPI Eglingen/Buethwiller/Balschwiller pour la rentrée 2021.

#### Circonscription de Riedisheim :

- Projet de fusion de direction entre l'école maternelle de Koetzingue 0680906R et l'école primaire de Rantzwiller 0680933V à la rentrée 2020. Direction élémentaire bilingue à Rantzwiller (4 classes).
- Projet de fusion de direction entre l'école maternelle « Les Romains » 0681353B et l'école élémentaire « Les Romains » 0681418X de Rixheim à la rentrée 2020 (si fusion, incidence décharge de direction +0,25).
- Projet de fusion de direction entre l'école maternelle « Centre » 0680626L et l'école élémentaire « Centre » 0681622U de Rixheim à la rentrée 2020 (si fusion, incidence décharge de direction +0,25).

#### Circonscription de Saint-Louis :

- Projet de construction d'un nouveau grand groupe scolaire à Huningue. Ce futur groupe devrait être mis en service en plusieurs phases, échelonnées de 2023 à la fin de la décennie.

### Circonscription de Thann :

- Projet de regroupement concentré rentrée 2022 entre les communes du RPI Hecken/Diefmatten/Falkwiller/Gildwiller (école primaire intercommunale 0680392G).
- Projet de regroupement concentré rentrée 2021-2022 entre les communes du RPI de la petite Doller (Aspach-le-Bas, Aspach-Michelbach et Schweighouse-Thann - école primaire du RPI 0681449F).
- Projet de regroupement concentré rentrée 2021-2022 entre les communes du RPI Dolleren/Oberbruck/Rimbach-près-Masevaux/Sewen (école primaire de Dolleren 0681280X, écoles maternelles d'Oberbruck 0680713F et de Sewen 0680587U, les écoles élémentaires d'Oberbruck 0681411P, de Rimbach-près-Masevaux 0681296P et de Sewen 0681282Z), les communes du RPI Kirchberg/Sickert/Wegscheid (école primaire intercommunale 0680706Y) et l'école élémentaire 0680278H de Niederbruck.
- Projet de fusion de direction entre les écoles du RPI Bourbach-le-Bas/Roderen (école élémentaire de Bourbach-le-Bas 0681335G et l'école primaire de Roderen 0680678T) à la rentrée 2021.
- Projet de regroupement dispersé à 5 communes entre les écoles des communes du RPI Husseren-Wesserling/Mitzach (école primaire « le Pommier Enchanté » 0680686B), les communes du RPI Mollau/Storckenshon/Urbès (école primaire 0682047F) et la commune de Felling à la rentrée 2021.
- Projet de fusion de direction entre les écoles du RPI Leimbach/Rammersmatt (école maternelle 0681599U et école élémentaire 0681256W) à la rentrée 2021.
- Projet de fusion de direction entre l'école maternelle 0680609T et l'école élémentaire 0681644T du RPI Willer-sur-Thur/Goldbach-Altenbach à la rentrée 2021.

### **CREATION DE REGROUPEMENTS ET FUSIONS DE DIRECTIONS D'ÉCOLES (actés) :**

#### Circonscription d'Andolsheim :

- Fusion de direction entre l'école maternelle "Les Tilleuls" 0681481R et l'école élémentaire "Les Oliviers" 0681952C de Horbourg-Wihr. Direction 4 classes en élémentaire en conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Horbourg-Wihr en date du 17/02/2020 pour la rentrée 2020. L'école primaire s'intitulera "Groupe Scolaire des Oliviers" (incidence décharge de direction +0,25).

#### Circonscription de Guebwiller :

- Fusion de direction entre l'école maternelle « Saint-Exupéry » (0681454L) et l'école élémentaire « Jeanne Bucher » (0681716W) de Guebwiller. En conformité avec la délibération de la ville de Guebwiller en date du 19/12/2019 pour la rentrée 2020. Direction 9 classes en élémentaire (incidence décharge de direction +0,08).

#### Circonscription d'Illfurth :

- Fusion de direction entre l'école maternelle « Les Castors » (0680656U) et l'école élémentaire « La sirène de l'ill » (0681502N) de Brunstatt-Didenheim. Direction 6

classes en maternelle en conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Brunstatt-Didenheim en date du 14/11/2019 pour la rentrée 2020.

- Création d'un regroupement pédagogique dispersé entre les communes de Chavannes-sur-l'Etang et de Montreux-Vieux et fusion de direction de l'école primaire de Chavannes-sur-l'Etang (0680389D) avec l'école primaire de Montreux-Vieux (0680445P) avec direction unique (7 classes – décharge de direction 0.25) à Montreux-Vieux à compter de la rentrée 2020. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux de Montreux-Vieux en date du 12/11/2019 et du 31/01/2020, et, de Chavannes-sur-l'Etang en date du 10/01/2020.

#### Circonscription de Riedisheim :

- Fusion de direction entre l'école maternelle de Geispitzen (0681253T) et l'école élémentaire de Waltenheim (0680970K) à la rentrée 2020. Direction en maternelle à Geispitzen (3 classes). En conformité avec les délibérations des conseils municipaux des communes de Waltenheim en date du 02/03/2020 et de Geispitzen en date du 09/03/2020.

#### Circonscription de Saint-Louis :

- Création d'un regroupement pédagogique intercommunal concentré et fusion de direction entre l'école primaire (0680930S) de Ranspach-le-Bas, les écoles maternelle (0681457P) et élémentaire (0680915A) de Michelbach-le-Bas avec le nouveau groupe scolaire « Les Coquelicots » (0682080S) de Michelbach-le-Bas à la rentrée 2020 (incidence décharge de direction +0.25). En conformité avec les délibérations des conseils municipaux des communes de Ranspach-le-Bas en date du 24/01/2020 et de Michelbach-le-Bas en date du 20/02/2020.

## **AUTRES MESURES**

### *Enseignement préélémentaire*

#### Fermetures d'écoles :

- Projet de fermeture de l'école maternelle « Jean Giono » d'Illzach (0681783U). En attente de la délibération du conseil municipal de la ville d'Illzach.).
- Projet de fermeture de l'école maternelle « La Croix-Marie » de Kingersheim (0681755N). En attente de la délibération du conseil municipal de la ville de Kingersheim.

#### Classes LCR :

- Transformation d'une classe bilingue LCR maternelle en classe d'application à l'école primaire « Les Châtaigniers » d'Issenheim (0681653C).
- Transformation de la classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR en maternelle à l'école primaire « Les Tilleuls » de Buschwiller (0681651A).

## Enseignement élémentaire

### Ouverture d'école :

- Ouverture du nouveau groupe scolaire « Les Coquelicots » (0682080S) du RPC Michelbach-le-Bas/Ranspach-le-Bas à la rentrée 2020. Direction 5 classes à Michelbach-le-Bas (décharge de direction +0.25).

### Dispositif classes CP dédoublé et CE1 dédoublé :

Voir dans le document général des mesures de carte scolaire.

### Modifications concernant les postes de direction :

Voir dans le document général des mesures de carte scolaire.

### Modifications concernant les postes *Plus de maîtres que de classes* :

Voir dans le document général des mesures de carte scolaire.

### Classes LCR :

- Transformation de la classe bilingue LCR en classe bilingue ordinaire en élémentaire à l'école primaire intercommunale « Arcabas » du RPI Ferrette/Ligsdorf/Bendorf/Lucelle/Winkel (0681657G).
- Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR à l'école élémentaire « Henri Matisse » de Mulhouse 1 (0681891L).
- Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR à l'école élémentaire « Nordfeld » de Mulhouse 2 (0680984A).
- Transformation de la classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR à l'école élémentaire de Neuf-Brisach (0681468B).
- Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR en élémentaire à l'école primaire « Du Centre » de Pfastatt (0680927N).

## Besoins éducatifs particuliers

### Unité pédagogique d'élèves arrivants allophones (UPE2A) :

- Fermeture d'un poste UPE2A implanté à l'école élémentaire « Koechlin » (0681508V) de Mulhouse 3 (transféré vers le collège « Saint-Exupéry » de Mulhouse (BOP 141).
- Régularisation rentrée 2019 : fermeture du poste UPE2A implanté à l'école primaire « Ernest Widemann » (0680950N) de Saint-Louis (transféré vers le collège « Schikelé » de Saint-Louis (BOP 141).
- Transfert du poste UPE2A de l'école élémentaire « Kléber » de Mulhouse (0681558Z) vers le groupe scolaire « Victor Hugo » de Mulhouse (0681829U).
- Transfert d'un demi-poste UPE2A du groupe scolaire « Victor Hugo » de Mulhouse (0681829U) vers le groupe scolaire « Jean Wagner » de Mulhouse (0681310E).

- Ouverture d'un demi-poste à l'école élémentaire « Galilée » de Saint-Louis (0681343R).

#### ULIS-école :

- Ouverture d'une Ulis école à l'école élémentaire « Adolphe Hirn » de Colmar (0680197V).
- Ouverture de la 2<sup>ème</sup> Ulis école à l'école élémentaire « Célestin Freinet » de Mulhouse 3 (0681308C).
- Ouverture d'une Ulis école à l'école primaire « Rhin - Arc-en-Ciel » de Fessenheim (0682041Z).
- Ouverture d'une Ulis école à l'école élémentaire « Pierre et Marie Curie » d'Illzach (0680895D - poste transféré de l'IDSD « Le Phare » d'Illzach).
- ~~Ouverture d'une Ulis école à l'école élémentaire « Bungert » de Thann (0680307P).~~
- Ouverture d'une Ulis école à l'école élémentaire « Steinby » de Thann (0680309S).

#### Postes ASH :

- Ouverture d'un poste "Unité d'enseignement Autisme" à l'école maternelle « Sébastien Brant » de Colmar (0681021R).
- Ouverture d'un poste « professeur référent » (implantation à définir).

#### Etablissements spécialisés :

- Transfert de la classe thérapeutique de l'école élémentaire « Kléber » de Mulhouse (0681558Z) vers le centre hospitalier de Rouffach (0681600V) avec rattachement 0681558Z.
- Transfert du poste « Appui à la continuité pédagogique » de l'école élémentaire « Jean-Jacques Waltz » de Colmar (0681786X) vers l'hôpital de Colmar (0681883C) avec rattachement 0681786X.
- Transfert du poste « Unité d'enseignement autisme maternelle » de l'école primaire « Haut-Poirier » de Mulhouse (0681738V) vers l'IME de Bollwiller (0681611G) avec rattachement 0681738V.
- Fermeture de 2 postes d'adjoint « Option A » de l'IDSD « Le Phare » d'Illzach 0681129H.

#### RASED :

- Psychologue :
  - Régularisation rentrée 2019 : le poste de Psychologue anciennement rattaché à l'école primaire « Nathan Katz » de Habsheim (0681718Y) est rattaché au Groupe Scolaire « Picasso-Jacques Schmidt » de Sierentz (0681553U).

## Formation

### Postes destinés au renforcement des PEMF :

- Création de 6 supports de décharge de PEMF soit 3 ETP (implantation à définir).
- Circonscription de Colmar (0680119K) : transformation du demi-poste « mission lecture » en demi-poste « formateur ».

## Remplacement

### Postes ZIL

- Transfert du poste ZIL de l'école primaire « Jacques-Yves Cousteau » de Chavannes-sur-l'Etang 0680389D vers l'école primaire de Montreux-Vieux 0680445P (fusion).

## Pilotage - encadrement

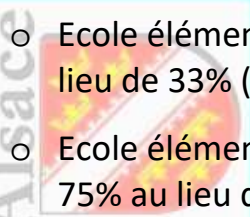
### Nouvelle école avec maintien décharge de direction à titre exceptionnel :

- Circonscription d'Altkirch :
  - Ecole primaire « Arcabas » du RPI Ferrette/Ligsdorf/Bendorf/Lucelle/Winkel (9 classes - 0681657G) : 50% au lieu de 33%.
- Circonscription de Wittelsheim :
  - Ecole primaire « Alfred Giess » de Morschwiller-le-Bas (13 classes – 0680918D) : 100% au lieu de 50% à titre exceptionnel.

### Décharges de direction à titre exceptionnel reconduites :

- Circonscription de Colmar :
  - Ecole élémentaire « Adolphe Hirn » (9 classes - 0680197V) : 50% au lieu de 33% (au titre de la difficulté scolaire).
  - Ecole primaire « Georges Wickram » (9 classes - 0681909F) : 50% au lieu de 33% (au titre d'une école exclusivement bilingue).
- Circonscription d'Ingersheim :
  - Ecole élémentaire « André Aalberg » de Sainte-Marie-aux-Mines (7 classes - 0681410N) : 50% au lieu de 25% (au titre de la difficulté scolaire).
- Circonscription de Mulhouse 1 :
  - Ecole maternelle « De La Cité » (3 classes- 0680627M) : 25% au lieu de 0% (au titre de la difficulté scolaire).
- Circonscription de Saint-Louis :
  - Ecole primaire de Héisingue (13 classes - 0681513A) : 100% au lieu de 50% (décharge complète pour accompagner la fusion).
- Circonscription de Wintzenheim :



- 
- Ecole élémentaire de Munster 0681507U (10 classes - 0681507U) : décharge complète au lieu de 50% (CADA, Ulis et coordonnateur PIAL).
  - Ecole élémentaire « Xavier Gerber » de Rouffach (9 classes - 0681692V) : 50% au lieu de 33% (CADA et Ulis).
  - Ecole élémentaire « La Dame Blanche de Wintzenheim (11 classes - 0681787Y) : 75% au lieu de 50% (maintien +25% au titre du musée du Linge).

### *Personnels en situations diverses*

- Circonscription de Colmar (0680119K) : transformation du demi-poste « mission lecture » en demi-poste « formateur ».

éducation